

Maternelle Boussens : 05.61.90.02.51

Primaire Boussens : 05.61.90.01.04

Primaire Roquefort : 05.61.90.13.13

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 octobre 2017

Présents (25 personnes)

Représentants des municipalités : Jean-Bernard PORTET (maire de Roquefort), Christian SANS (Maire de Boussens), Véronique BERROUILLER (adjointe au maire de Roquefort), Françoise AIMONE-CAT et Isabelle TOUZANNE (conseillères municipales de Boussens)

Directrices d'école : Carole DE LATOUR (CP-CE1 école de Roquefort et présidente de séance), Hélène BAUD (CM1-CM2 école élémentaire de Boussens) et Marion LOPEZ (MS-GS école maternelle de Boussens).

Enseignants : Catherine RICARD (CM1-CM2), Françoise KRAEMER (CE1-CE2), Magali MARCEL (GS-CP), Céline DAFFOS (MS-GS), Véronique GALOIS et Wilfrid LEMAIRE (TPS-PS).

Personnel de l'IME : Emmanuelle MAUMONT (coordinatrice pédagogique) et Juliette CAZAUON-KANE (professeure des écoles)

Personnels ALAE : Sylvaine GENDRON (directrice ALAE de Boussens) et Renaud GAUTHIER (Directeur ALAE de Roquefort)

Délégués des parents d'élèves :

Ecole de Roquefort : Maude LOPES, Cécile COURTOUX

Ecole maternelle de Boussens : Laurent GIRARD et Hayate TAYEBI

Ecole élémentaire de Boussens : Aurore REY, Perrine MIGLIORERO et Vanessa SALIBA

Personnes excusées

Délégués des parents : Séverine BOUTET, Cyrielle AGUILA, Marie NOYEZ

Le Délégué Départemental de l'Education Nationale

L'Inspecteur de l'Education Nationale : Monsieur CHAUSSARD

1. Vote du règlement intérieur du RPI

Les horaires de l'école de Roquefort ont été modifiés et un article concernant les collations de l'après-midi a été ajouté.

Vote du règlement intérieur pour l'année 2017-2018 : adopté à l'unanimité.

2. Effectifs 2017/ 2018

- Ecole maternelle de Boussens : (41 élèves) : 1 classe de TPS/PS (21 élèves), 1 classe de MS/GS (20 élèves)
TPS = 3 élèves **PS** = 18 élèves **MS** = 15 élèves **GS** = 5 élèves

- Ecole élémentaire de Roquefort (41 élèves) : 1 classe de GS/ CP (20 élèves), 1 classe de CP/CE1 (21 élèves)
GS = 9 élèves **CP** = 22 élèves **CE1** = 10 élèves

- Ecole élémentaire de Boussens (61 élèves) : 1 classe de CE1/CE2 (25 élèves), 2 classes de CM1-CM2 (18 élèves chacune)
CE1 = 12 élèves **CE2** = 13 élèves **CM1** = 15 élèves **CM2** = 21 élèves

Les effectifs sont faibles, avec un total de 143 élèves sur le RPI, et nous demeurons en danger de fermeture de classe à la prochaine rentrée.

Prévisions pour septembre 2018 :

TPS : 12 - PS : 15 - MS : 18 - GS : 15 - CP : 14 - CE1 : 22 - CE2 : 22 - CM1 : 12 - CM2 : 14
Total RPI : 144 élèves ; 60 élèves en maternelle et 84 élèves en élémentaire.

3. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2017.

- Ecole maternelle de Boussens : Titulaires : Laurent GIRARD et Marie NOYEZ
Suppléantes : Hayate TAYEBI et Cyrielle AGUILA
Taux de participation : 46,05 %
- Ecole élémentaire de Roquefort : Titulaires : Amandine CASTEX, Maude LOPES
Suppléantes : Cécile COURTOUX, Caroline MUNIER
Taux de participation : 80,77 %
- Ecole élémentaire de Boussens : Titulaires : Aurore REY, Séverine BOUTET, Perrine MIGLIORERO
Suppléants : Vanessa SALIBA, Alice JIN
Taux de participation : 69,39 %

4. Rythmes scolaires

Le calendrier de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018 doit dès à présent être établi.

Les 24 heures d'enseignement hebdomadaire sont actuellement réparties sur 4 jours et demi.

En cas de désaccord sur la poursuite de la même organisation pour l'année scolaire 2018-19, un conseil d'école extraordinaire devra se réunir avant le vendredi 8 décembre 2017 dernier délai. Concernant le projet d'organisation des horaires, la réglementation exige une proposition conjointe de la commune et du conseil d'école. Celle-ci sera ensuite transmise à l'IEN, puis au DASEN.

Lecture est faite à tous les membres du conseil d'école d'un courrier émanant du président de la communauté de communes « Cœur de Garonne », qui est compétente pour la gestion des activités péri et extra-scolaire sur son territoire. Ce courrier préconise le maintien de la semaine de 4 jours et demi.

Précision : la commune de Roquefort sur Garonne appartient à la communauté de communes « Cagire-Garonne-Salat », qui ne s'est pas encore prononcée quant à la prise de la compétence périscolaire sur son territoire.

Les différents partenaires sont appelés à donner leur avis sur les rythmes : êtes-vous pour ou contre le maintien de l'organisation actuelle (4 jours et demi) ?

| 18 voix possibles | Pour | Contre | Abstention |
|---|------|--------|------------|
| Enseignants : 7 voix | 7 | 0 | 0 |
| Mairies : 4 voix (maire + conseiller municipal) | 4 | 0 | 0 |
| Parents d'élèves : 7 voix | 7 | 0 | 0 |
| TOTAL | 18 | 0 | 0 |

Un sondage a été effectué auprès des parents d'élèves de Roquefort et il s'avère que les avis sont très partagés (un peu moins de la moitié des parents seraient pour la suppression du mercredi matin, une faible majorité est favorable au maintien des rythmes actuels) ; à Boussens, aucun sondage n'a pour l'heure été mis en place, et les représentants des parents d'élèves présents se prononcent en leur nom propre.

Le conseil d'école s'accorde donc à conserver l'organisation scolaire actuelle des écoles, telle que mise en œuvre pour la présente année scolaire 2017/2018, à savoir 5 matinées et 4 après-midi par semaine.

5. Exercices sécurité

Nous sommes désormais tenus de faire 5 exercices de sécurité par an : 3 alertes incendie et 2 Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) dont 1 spécifique attentat/intrusion.

L'objectif annoncé est d'éviter de se laisser surprendre et d'avoir les bonnes réactions : entraîner les enfants à rester allongés 4/5 min dans la classe avec les issues bloquées, sortir mains sur la tête, sortir silencieusement.

Exercice PPMS attentat/ intrusion :

A Roquefort comme à Boussens, cet exercice de mise en sûreté se déroulera lors de la 2^{ème} période.

Exercice incendie :

Ecoles maternelle et élémentaire de Boussens :

Le premier exercice d'évacuation pour l'alerte incendie s'est déroulé le lundi 25 septembre à 10h15. Ecole maternelle et élémentaire ont évacué en 2min54. A signaler : le signal d'alarme a sonné 5 secondes puis s'est arrêté seul. Voyant « défaut » allumé sur le boîtier de commande central = à voir avec la mairie. Il y a toujours un dysfonctionnement de la centrale : problème de batterie (même panne que l'an dernier).

Le maire annonce qu'il fera mettre un cache sur l'interrupteur afin qu'il ne soit plus coupé malencontreusement.

La directrice du CLAE de Boussens désire organiser un exercice durant la pause méridienne et demande la visite d'un responsable sécurité afin que lui soit expliquée la marche à suivre.

Ecole élémentaire de Roquefort :

Le premier exercice d'évacuation pour l'alerte incendie s'est déroulé le vendredi 15 septembre à 10h40.

Les élèves de la classe de CP/CE1 ont bien intégré la marche à suivre, les nouveaux venus sur l'école ont suivi le mouvement. Les élèves de la classe de GS/CP ont mis un peu plus de temps à entendre le signal qui s'entend moins bien depuis ce bâtiment lorsque portes et fenêtres sont fermées.

Temps d'évacuation pour toutes les classes : moins de 2 minutes.

5. Organisation de l'APC

→ Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

→ Aide au travail personnel

→ Activité prévue par le projet d'école.

- Ecole maternelle Boussens : les mardis et vendredis de 15h10 à 15h40. Durant la première période, le dispositif est proposé aux enfants de moyenne et grande section qui dorment en début d'après-midi, afin qu'ils puissent bénéficier d'un plus long temps d'enseignement.

Lors de la prochaine période, il devrait concerner tous les élèves de MS et GS pour un travail spécifique sur l'oral dans le cadre de la préparation d'un spectacle de marionnettes.

- Ecole de Roquefort : les mardis de 15h10 à 16h10.

Pour la première période, seuls les élèves de CP et CE1 sont concernés. Nous travaillons plus spécifiquement l'autonomie en classe, la méthodologie, et la lecture.

- Ecole élémentaire de Boussens : les mardis de 15h10 à 16h10.

CE1-CE2 : 1^{ère} période - élèves de CE1 pour travailler la lecture

CM1/CM2 Cathy Ricard : jeux mathématiques et lecture à voix haute

CM1/CM2 Hélène Baud : traitement de texte sur ordinateur (mise en valeur de productions écrites).

6. Bilan des coopératives scolaires

A) Ecole maternelle de Boussens :

A l'issue de l'exercice 2016-17, la coopérative scolaire présente un solde de +1047,86€

Don des familles depuis la rentrée : + 365 €. Merci aux 27 familles (sur 40) qui ont donné à la coopérative.

A ce jour, des dépenses à venir : achats pour la semaine du goût : 29,57 €

Affiliation à l'OCCE : - 41x2 = 82 €

Adhésion Association du Bas-Salat : - 41x5 = 205 €

Soit un solde théorique de + 1096,29 €

B) Ecole élémentaire de Boussens :

Solde de l'association scolaire de Boussens au 31/7/2017 : 1349,80€

Cette année, l'équipe enseignante a décidé de s'affilier à l'OCCE. Les familles seront sollicitées prochainement.

C) Ecole élémentaire de Roquefort :

Au 1^{er} septembre lors du changement de mandataire (suite au départ de Mme Macina), il y avait sur le compte de la coopérative scolaire 870 €.

Nous ne recevons aucune subvention en début d'année (mairie ou Association des parents d'élèves). Seuls les dons des familles ou les actions menées alimentent le compte. Les enseignantes vont donc, en collaboration avec l'association de parents d'élèves, essayer de mettre en place des manifestations au profit de la coopérative scolaire : marché de Noël, portraits d'élèves, objets personnalisés, événements saisonniers, ...)

La participation des familles s'élève à 470 €. 37 familles sur 40 ont participé, un grand merci à elles.

Des dépenses sont à prévoir : affiliation à l'OCCE (100 €), adhésion Association du Bas-Salat (205 €), sortie au cinéma (120€ hors bus pris en charge par la mairie).

RPI :

Des actions seront mises en place dans l'année pour récolter des fonds pour les coopératives scolaires des trois écoles. Plusieurs idées sont évoquées et devront être étudiées quant à leur faisabilité : un marché de Noël, une bourse aux jouets, une course sportive (trail), une tombola...

L'équipe enseignante de Boussens précise qu'elle souhaite être soutenue par les parents d'élèves et les mairies, car elle ne peut pas organiser seule de tels événements.

7. Projets et sorties du 1^{er} trimestre

Ecole maternelle de Boussens :

- *Commun aux deux classes :*

Ateliers de dégustation organisés dans le cadre de la semaine du goût, du 9 au 13 octobre.

Sorties régulières à la médiathèque de Boussens (un jeudi par mois)

Sortie au bois de l'institut médico-éducatif Henri Dinguirard prévue le lundi 13 novembre 2017.

- *Classe de MS-GS :* Projet d'une rencontre EPS avec les écoles de Saint-Martory et Lestelle en décembre autour des jeux de coopération.

Courant novembre : représentation par les élèves d'un spectacle de marionnettes racontant l'histoire de l'album « Le petit hérisson partageur », en collaboration avec les élèves de l'IME et leur enseignante.

- *Classe de TPS-PS :* Projet jardinage et plantations.

Ecole élémentaire de Boussens :

- Rencontres Sportives inter-écoles avec l'Association Sportive du Bas Salat : endurance/balle au capitaine pour les CE1/CE2 prévue le mardi 14/11, et endurance/basket pour les CM1/CM2 prévue le Vendredi 17/11.
- Participation au CROSS de l'IME Dinguirard le mardi 17/10 (CE2/CM1/CM2)
- Participation au prix des Incorruptibles
- Sorties régulières à la médiathèque de Boussens (un jeudi par mois).

Ecole élémentaire de Roquefort :

- Rencontre sportive cycle 2 inter-écoles avec l'Association Sportive du Bas Salat, endurance/balle au capitaine, prévue mardi 14/11.
- Participation au dispositif « Ecole et cinéma » : 1^{ère} séance le vendredi 10 novembre avec « En sortant de l'école », courts-métrages d'animation d'après des textes de Prévert
- Participation au prix des Incorruptibles (prix littéraire de littérature de jeunesse où nous devons élire notre album préféré parmi les 5 proposés).
- Candidature auprès de la halle aux grains de Toulouse pour assister au concert « Alice au pays des merveilles » qui aura lieu en mars 2017 (projet commun à tout le cycle 2).
- Bibliothèque d'école : en cours d'installation. Nous avons besoin d'un accès internet afin de pouvoir utiliser un logiciel de gestion de bibliothèque.

Monsieur Portet, maire de Roquefort, évoque l'installation de boîtes à livres dans la commune de Roquefort. La première sera installée dans l'ancienne cabine téléphonique, le maire demande aux enseignantes pour l'installation de la seconde : devant l'école ?

8. Demande de travaux et remerciements aux mairies

Ecole de Roquefort sur Garonne :

Des demandes de travaux sont en cours et étudiées par la mairie (porte entre les deux classes du bâtiment élémentaire, installation de prises dans la future salle informatique).

Merci pour le prêt du matériel pour les élections (isoloir, urne, enveloppes).

Merci pour les timbres et, de manière générale, pour l'oreille attentive à toutes nos demandes.

Ecoles de Boussens :

Merci à la commune de mettre à disposition des élèves le personnel de la médiathèque pour accueillir les élèves à raison d'une heure par classe et par mois, d'avoir autorisé l'utilisation des installations sportives le lundi après-midi (jour de repos du gardien), d'avoir enlevé les vieux livres et affaires dans la salle qui sert de classe aux élèves de l'IME et d'avoir fait déplacer à l'étage les étagères libérées.

Merci pour le prêt du matériel pour les élections (urne, isoloir, enveloppes de vote).

-Mme Kraemer demande s'il est possible de recentrer le support mural du vidéo projecteur qui est placé dans un coin de la classe (la visibilité est restreinte).

- Le réaménagement de la classe des TPS-PS est en cours de réflexion : Mme GALOIS transmettra prochainement à la mairie la liste du matériel et du mobilier à renouveler.

- Il faut remplacer le téléphone de l'école maternelle qui est défectueux. Le problème du répondeur a été résolu.

- Demande d'une clé du portail et du bâtiment de la maternelle pour la seconde enseignante de la classe de MG GS, Mme DAFFOS.

- Problème de propreté dans le petit jardin, parfois laissé ouvert, et où nous avons trouvé des crottes de chien.

- Il faudrait apporter de la terre dans le haricot du petit jardin (projet plantations avec les maternelles) ainsi que dans les jardinières construites autour des arbres de la cour.

- Nous demandons à ce que les frais d'affranchissement du courrier administratif soient pris en charge par la commune et non par la Coopérative scolaire. Nous proposons de transmettre à la secrétaire de mairie les courriers pour affranchissement.

- une réflexion sur le renouvellement du parc informatique des écoles de Boussens doit être menée : en urgence, les postes de directions doivent être remplacés ; dans un second temps, il faut repenser l'équipement informatique dédié aux élèves de l'élémentaire.

Jean-Jacques MUL, animateur informatique de la circonscription, a réalisé un état des lieux de l'équipement après une visite des 2 écoles le mois dernier. Il peut proposer à la mairie des solutions peu coûteuses (fournisseur Bis Répétita : matériel reconditionné). Une réunion prévue en octobre avec Mr Le maire et les directrices des écoles de Boussens a été annulé, un nouveau rdv sera fixé en novembre.

- Il convient de repenser l'accès à l'école, notamment dans le cadre du plan vigipirate. Le portail d'entrée sur le site, qui abrite 3 entités distinctes (école maternelle, école élémentaire et ALAE), ne peut se commander à distance que depuis l'école maternelle, laquelle ne peut pas gérer l'ensemble des entrées et sorties sur le site. Le portail est donc laissé ouvert et le contrôle des entrées-sorties est impossible. Mr Le maire de Boussens répond qu'il réfléchit au moyen de résoudre ce problème.

9. Dispositif externalisé de l'IME

Origine du projet : répondre à la loi sur l'inclusion scolaire (2013), dans le cadre d'une convention signée entre l'IME Dinguirard et la mairie de Boussens.

Effectif : 7 élèves, âgés de 7 à 10 ans ½. 5 garçons, 2 filles.

Emploi du temps : présence à l'école de Boussens les mardis matin, jeudis matins, jeudis après-midi, vendredis matin. Adultes présents : l'enseignante et une éducatrice.

Objectifs : socialisation, renforcement des compétences de langage et des compétences scolaires en général pour les enfants de l'IME. Pour les enfants de Boussens, cette organisation permet également la sensibilisation au handicap, la possibilité de travailler avec davantage d'adultes, quand des ateliers partagés sont possibles.

Projets en cours : inclusion pour 4 élèves en maternelle : 2 le mardi matin pour des projets liés à la vie de la classe (marionnettes en ce moment, conte ensuite) ; 2 le vendredi matin pour un projet danse et chants. A chaque fois, un adulte accompagne ces enfants, ce qui permet d'accroître le taux d'encadrement pour tous.

Inclusion individuelle en sport avec les CM1/CM2 de Mme Ricard.

Invitation au cross de l'IME mardi 17 octobre : 450 élèves dans les bois de Dabeaux (voir article dans *La Dépêche* de ce jour).

Projets à venir : projets artistiques avec les classes de CE1/CE2 et les classes de CM1/CM2, sortie commune dans les bois de Dabeaux et au théâtre avec les maternelle. Projets en construction.

Lieu utilisé : la classe. Merci au personnel de l'ALAE et de la mairie qui a débarrassé la classe de nombreux objets et meubles qui y étaient entreposés.

Besoin de travaux : humidité importante au fond de la classe.

10. Questions de parents

Madame Lopès renouvèle ses demandes auprès de la mairie de Boussens : la facilitation de l'achat de tickets de cantine et le marquage au sol devant l'arrêt de bus. Mme Aimone-Cat répond que c'est en cours de réalisation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La date du prochain conseil d'école est fixée au jeudi 9 février 2018 à 17h30 à la mairie de Roquefort.

Signatures

Secrétaire de séance
Madame Marion Lopez



La directrice, présidente de séance
Madame Carole de Latour

